

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 30 septembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le trentième (30^e) jour du mois de septembre deux mille dix-neuf (2019) à 19h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Aucun citoyen n'est présent à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

La séance est ouverte à 19h00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris, préside l'assemblée et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

Il est important de préciser qu'aucun avis de convocation n'a été envoyé aux membres du Conseil municipal mentionnés ci-haut préalablement à la tenue de la présente séance extraordinaire; ceux-ci ayant renoncés expressément aux formalités prescrites à l'article 156 du *Code municipal* pour la convocation d'une telle séance. Le directeur général confirme avoir reçu la signature de l'ensemble des membres du Conseil municipal à cet effet.

2019-09-645.2

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francine Côté

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel qu'apparaissant ci-dessous :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. SOUMISSIONS DÉPOSÉES SUITE AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PATINOIRE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-09-646.3

3. SOUMISSIONS DÉPOSÉES SUITE AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres réalisé par la firme d'architectes Atelier5 concernant les travaux de construction d'une patinoire qui sera située à l'arrière du Centre de Loisirs Place St-Georges;

CONSIDÉRANT les propositions déposées, à savoir :

- | | |
|--|------------------------------|
| - Constructions Béton 4 Saisons : | 418 284,00 \$ (taxes en sus) |
| - Hugues Guérette Inc. : | 449 875,50 \$ (taxes en sus) |
| - Construction Marcel Charest et Fils Inc. : | 460 000,00 \$ (taxes en sus) |
| - Construction Citadelle : | 473 834,00 \$ (taxes en sus) |

CONSIDÉRANT la nécessité que lesdits travaux soient exécutés le plus rapidement possible compte tenu de la saison hivernale qui approche;

CONSIDÉRANT que le projet de construction d'une patinoire était complémentaire à la construction du Centre de Loisirs Place St-Georges qui est maintenant achevée;

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna alloue le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Construction Béton 4 Saisons, pour le montant de 418 284,00 \$, plus les taxes applicables, soit un montant total de 480 922,03 \$ incluant les taxes;

QUE le coût de ce projet soit payé en partie avec les fonds prévus à cet effet dans le poste budgétaire numéro 23 05000 008 et en partie avec l'excédent (surplus) non affecté

de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2018 pour le solde qui demeurera impayé une fois que le poste budgétaire mentionné ci-avant sera épuisé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-09-647.5

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 19h04 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
Mairesse

Félix Bérubé
Directeur général et
secrétaire-trésorier

P-V (Extraordinaire) 30 Septembre 2019

